

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Opticien :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie
Nº P19- 057798

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10375 Société : SA 011

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KSSI BA EL HABIB

Date de naissance : 1963

Adresse : MSR ALEAH 58 arrond

Tél. : 06.07.45.88.36 Total des frais engagés : 100000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28/12/2020

Nom et prénom du malade : Kssi ba Djoumri Age : 58

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : B.M

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : SA 011 Le : 12/01/2021

Signature de l'adhérent(e) : KSSI BA EL HABIB

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28.12.2020	CS		150.-	 Dr. SARAH RELCAIDA Médecin Généraliste 26. Ard Srak Bn. Mahanemat 2ème Etage Bureau A Tél.: 0522 23 63 63

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie NASROLLAH 327, Lot nasrullah Barrechid - 51 67 19</i>	<i>23.12.20</i>	<i>272,10</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates the H-8 system, a molecular cluster. At the top is a central hydrogen atom (H). Below it are two rows of atoms. The first row contains two carbon atoms (C) at the ends, each bonded to two hydrogen atoms (H). Between these two carbon atoms is a central oxygen atom (O). The second row contains two nitrogen atoms (N) at the ends, each bonded to three hydrogen atoms (H). Between these two nitrogen atoms is a central oxygen atom (O). Bond angles are indicated: the C-H bond angle is 109°, the O-C-H bond angle is 107°, the O-N-H bond angle is 107°, and the N-H bond angle is 109°. The entire cluster is oriented with a horizontal arrow pointing to the left and a vertical arrow pointing upwards.

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

Docteur Sarah BELGAIDA

Médecine Générale

- Diplôme universitaire en échographie
- Diplôme universitaire de Gynécologie suivi de grossesse et infertilité de l'université de bordeaux - France
- Electrocardiogramme
- Visite pour permis de conduire



الدكتورة سارة بالقيدة

الطب العام

• دبلوم الفحص بالصدى

• دبلوم أمراض النساء: تتبع الحمل

والعقم من جامعة بوردو - فرنسا

• التخطيط الكهربائي للقلب

• فحص رخصة السيارة

Ordonnance

Berrechid le : 28.12.2020

PPV: 49,60 DH
LOT: 20E06
EXP: 05/2023



Sarah BELGAIDA
20. Ard Souk Bd. Mohammed V
Zeme Elayat Bureau 2
Tél: 0522 33 68 30

Ressiba Dounia

93,00

4. Soclau 10

(S.V)

MS,50 MS,50 x 2 jrs palt 06 jrs.

2. Catiflau 50

(S.V)

34,00 44x2

(S.V)

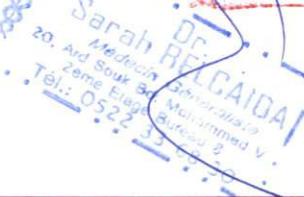
3. Dispâncel 80 j.

(S.V)

2x 49,60 44x2 jrs

4. Dan forte "götter"
taampt 15 jrs.

T = 272,10



20. شارع محمد الخامس بجزئه نصر الله قرب مخبزة المدينة (فوق BMCE بنك)

20, Bd Mohamed V Lotissement Naser Allah (en dessus de BMCE Bank) - Berrechid

الهاتف : 05 22 33 68 30

93,00

PPV:49,60 DH
LOT: 20E06
EXP: 05/2023

LOT:M20111
EXP:MAI 2023
PPV:45,50 DH